

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 24 mai 2018

Présents : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Paula CHAUSSENOT, Louis de CAUMONT LA FORCE, Etienne CORDONNIER, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Jérôme MERLIN, Régis REGRAIN, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET.

Absents excusés : Joël BUFFAULT, Anne-Sophie GALLON, Solange MALTET, Magalie MASSAUX, Charles PLESSE, Michel RAYON, Isabelle SILNIQUE, Brigitte TOURET, Françoise TULARS, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : Joël BUFFAULT a donné un pouvoir à Etienne CORDONNIER,
Magalie MASSAUX a donné un pouvoir à Pierre-Marie DELANOY,
Charles PLESSE a donné un pouvoir à Louis de CAUMONT LA FORCE,
Françoise TULARS a donné un pouvoir à Jérôme JOMIER.

1) Acquisition parcelle AD n°7

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la nouvelle station d'épuration devait être construite sur la parcelle cadastrée AD n°8. Mais suite au décès du propriétaire, il est donc envisagé de décaler la station d'épuration et de la construire sur la parcelle voisine, cadastrée section AD n°7. Après contact avec le propriétaire, ce dernier propose un prix de vente de 3 548 €.

Cependant une nouvelle discussion avec les héritiers de la parcelle AD n° 8 reste possible.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

2) Vente de chemins communaux au lieudit « Magnoux »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr Francis LE BAS souhaite acquérir 2 chemins communaux non goudronnés au lieudit « Magnoux ». Ces chemins se situent au milieu de sa propriété et se terminent en impasse.

Mais avant de procéder à la mise en vente, il faut procéder à une enquête publique, les frais seront à la charge du demandeur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un accord de principe et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.

3) Remboursement des loyers restants à courir sur le copieur de la société CopiéFax

Suite au changement de fournisseur pour la location du copieur sur la commune déléguée de Vitray, Monsieur le Maire informe que la Société « Bureau et Gestion » s'engage à rembourser les loyers restants à courir sur le copieur de la société CopiéFax, pour un montant de 1 108,80 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

4) Règlement général sur la protection des données

A partir du 25 mai 2018, les collectivités devront adopter des mesures techniques et organisationnelles pour s'assurer qu'elles offrent un niveau optimal de protection des données traitées. Chaque collectivité aura l'obligation de désigner un délégué à la protection des données.

Le conseil municipal, charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire et de s'inscrire dans cette démarche.

5) **Avenant à la convention avec le Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau (BDQE) pour les missions d'assistance technique de la station d'épuration année 2017 et 2018.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est souhaitable de prolonger la convention avec le BDQE jusqu'au 31 décembre 2018, pour les missions d'assistance technique de la station d'épuration, les autres conditions restent inchangées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

6) **Approbation du règlement d'assainissement collectif du SIVOM**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider le règlement du service d'assainissement collectif proposé par le SIVOM Eau et Assainissement de Nord Allier Rive Droite du Cher.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

7) **SDE 03 : Renouvellement des foyers vétustes de Meaulne et de Vitray**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal plusieurs devis concernant le remplacement des foyers vétustes de Meaulne et de Vitray.

Après discussion et questionnements, il est décidé de remettre cet ordre du jour à une prochaine séance.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Travaux du canal du Berry** : La voie étant en très mauvais état, le bureau d'étude nous informe qu'il est impossible de passer sur celle-ci pour réaliser les travaux. Il serait souhaitable d'envisager une solution alternative.
- 2) **Prise en charge d'une formation pour un agent intercommunal** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les frais de formation d'un agent intercommunal ont été entièrement pris en charge par Mr DELACHAUX
- 3) **Rue des dames** : Une réflexion sera menée pour sécuriser la circulation de piéton.
- 4) **Rue du lavoir** : Un problème de visibilité a été signalé. Il serait peut-être souhaitable de revoir l'aménagement floral.
- 5) **Nettoyage des fosses septiques** : Afin de bénéficier d'un tarif réduit, les personnes domiciliées sur la commune déléguée de Vitray, peuvent se faire inscrire à la mairie de Meaulne.
- 6) **Projet d'adressage** : Monsieur CORDONNIER évoque la dénomination des rues. Il faut être attentif au problème de doublon des lieudits entre Meaulne et Vitray.
- 7) **Travaux au lieudit « Les Arpents »** : Monsieur DAMOISEAU demande s'il est possible d'aller voir les travaux réalisés au lieudit « Les Arpents ». Le rendez-vous est prévu sur place le samedi 26 mai à 10h
- 8) **Remise de prix** « Le village préféré des bourbonnais, année 2016 »
Monsieur Jean de CHARON, directeur du journal « La semaine de l'Allier » a remis en fin de séance une plaque « Le village préféré des bourbonnais, année 2016 » à la commune de Meaulne.

Il précise qu'il y a eu une forte mobilisation des habitants et tient à les remercier.

Prochaine réunion de conseil : Jeudi 21 juin 2018 à 19h30